

rel abondantes au pétrole qui devient de plus en plus rare. Si les prix du pétrole de l'Alberta et de la Saskatchewan ne se rapprochent pas davantage du prix international, pour favoriser une plus grande exploration et la mise en valeur des ressources énergétiques, le Canada pourrait finir par importer 30 p.c. de son pétrole d'ici 1985, a déclaré M. Lougheed. A l'heure actuelle, les importations s'élèvent à environ 16 p.c. de notre consommation nationale.

Profits des sociétés pétrolières

Le gouvernement fédéral a proposé une taxe d'autarcie énergétique qui accorderait aux sociétés 45 p.c. de la première augmentation d'un dollar le baril, puis le prélèvement, par voie d'imposition, de tous les revenus, sauf 5 p.c., découlant de hausses additionnelles du prix. Ces fonds seraient affectés à des projets liés à l'énergie. M. Davis s'est dit d'avis que les profits des sociétés sont déjà suffisamment élevés pour financer de nouveaux projets d'exploration et de mise en valeur, mais M. Lougheed aimerait que les sociétés continuent de recevoir 45 p.c. de tous les revenus pétroliers, à condition qu'elles en réinvestissent une grande partie dans la recherche de nouvelles sources d'énergie.

Le premier ministre de la Saskatchewan, M. Allan Blakeney, a déclaré que les sociétés pétrolières multinationales ne devraient tirer aucun revenu supplémentaire d'une augmentation du prix du pétrole déjà stocké. Tout l'argent supplémentaire versé par les Canadiens pour ce pétrole, exception faite des redevances et des taxes, a-t-il dit, devrait servir à l'exploitation des nouvelles sources d'énergie appartenant aux Canadiens.

Une banque d'énergie

M. Clark a proposé l'établissement d'une banque de l'énergie, financée au moyen de capital-actions et de prêts consentis par le gouvernement fédéral et les dix gouvernements provinciaux. Cette banque investirait dans des projets énergétiques. Dans l'ensemble, l'idée de l'établissement d'une banque de l'énergie plaît à M. Davis, à condition qu'une partie des revenus découlant du pétrole et du gaz des provinces productrices soit investie dans la banque. M. Lougheed ne s'est pas prononcé sur la question, pour pouvoir y réfléchir.

Taxe d'accise

M. Clark a proposé de majorer la taxe
(suite à la page 8)

Victoires libérales au Québec

Le Parti libéral du Québec a remporté une éclatante victoire en faisant élire ses trois candidats lors des trois élections provinciales partielles tenues le 14 novembre, soit trois ans presque jour pour jour après que le gouvernement péquiste ait été porté au pouvoir.

Dans la circonscription de Prévost, située dans les Laurentides, au nord de Montréal, une heure seulement après la fermeture des bureaux de scrutin, Mme Solange Chaput-Rolland, ancien membre de la commission Pépin-Robarts sur l'unité nationale, emportait 63,3 p.c. des suffrages exprimés et son adversaire péquiste, l'économiste Pierre Harvey 35,2 p.c. Un peu plus tard, dans la circonscription de Beauce-Sud, circonscription située au sud-est de la ville de Québec, M. Herman Mathieu, notaire, recueillait 57,3 p.c. des suffrages et le candidat péquiste, un jeune industriel, M. Raymond Boisvert, 42,4 p.c.

Enfin, le revirement le plus spectaculaire a eu lieu dans la circonscription de Maisonneuve, château-fort du Parti québécois. Depuis neuf ans, les électeurs de ce quartier ouvrier de l'Est de Montréal donnaient leur appui à l'ancien ministre Robert Burns qui a démissionné pour des raisons de santé. Le candidat libéral, M. Georges Lalande, ancien directeur du Palais de justice de Montréal, l'a emporté avec 56,6 p.c. des suffrages exprimés et a défait le candidat péquiste, un haut fonctionnaire du gouvernement québécois, M. Jacques Desmarais (37 p.c.).

Ces trois victoires libérales porte à six le nombre de sièges gagnés en moins de deux ans par les libéraux lors d'élections partielles.

La participation électorale a été de 80,6 p.c. dans Beauce-Sud, 75,6 p.c. dans Prévost et 71,6 dans Maisonneuve.

La répartition des sièges à l'Assemblée nationale du Québec est à présent la suivante: 68 députés péquistes, 29 libéraux, neuf députés de l'Union nationale, trois indépendants et un siège vacant.

Réactions

Malgré ces résultats, le premier ministre du Québec a déclaré, à l'Assemblée nationale, que le gouvernement maintenait intégralement son projet de souveraineté-association et que le référendum aurait lieu comme prévu au printemps. "Après 12 ans de travail..., je me sentirais hon-

teux de reculer sur quoi que ce soit en ce qui concerne le Québec. Ce sera aux citoyens de se prononcer", a dit M. Lévesque qui attribue les échecs aux problèmes sociaux et aux dissensions au sein de son parti.

Pour le chef du Parti libéral du Québec, M. Ryan, ces résultats montrent que "les gens se sont aperçus que la souveraineté-association voulait dire simplement faire l'indépendance du Québec et ils ont rejeté carrément et avec éloquence la séparation du Québec du reste du Canada. M. Ryan a ajouté qu'il fallait poursuivre les efforts en vue de renouveler le lien fédéral du Québec à l'intérieur du Canada.

En apprenant les résultats, le premier ministre du Canada a dit qu'il y voyait "un triomphe des forces fédéralistes", tout en précisant qu'ils ne signifiaient en rien "un vote pour le *statu quo*" constitutionnel.

Réactions de la Presse

M. Michel Roy du journal *Le Devoir* commence son éditorial du 16 novembre en disant: "L'ampleur de la défaite du Parti québécois...porte au gouvernement un coup très dur qui ressemble à un désaveu". Pour M. Roy, les victoires libérales sont dues en bonne partie à "un parti renouvelé politiquement et physiquement, inspirant désormais confiance". M. Roy poursuit: "Beaucoup d'électeurs sont en outre portés à rejeter sur le gouvernement de M. Lévesque, ou plutôt sur son projet de souveraineté-association, la cause des malaises économiques qui touchent le Québec. C'est en ce sens que l'option constitutionnelle du P.Q. a pu influencer sur les résultats. Mais il est excessif de conclure...que les verdicts de mercredi témoignent d'un rejet massif de la thèse exposée par le gouvernement dans son livre blanc...". En conclusion, M. Roy y voit surtout un avertissement sérieux pour le gouvernement du Québec.

Pour M. Marcel Adam du journal *montrealais La presse* "...Ces résultats sont surprenants du fait qu'au Québec le parti gouvernemental remporte traditionnellement les élections partielles". "On peut y voir, dit M. Adam, la confirmation que la victoire du Parti québécois en 1976 signifiait surtout le rejet du gouvernement libéral, notamment du style de leadership qu'incarnait M. Bourassa". M. Adam cite aussi parmi les autres causes, la question constitutionnelle, l'élection de M. Claude Ryan à la tête du Parti libéral et la "qualité des candidats en présence".